

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 10

Artikel: Manceuvres alpines dans la vallée de l'Arc
Autor: Spiro, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manœuvres alpines dans la vallée de l'Arc.

Au cours de son récent voyage dans le sud-est de la France, le président de la République française a assisté pendant quelques jours à des manœuvres alpines dans la vallée de l'Arc ou de la Maurienne. C'était, paraît-il, la première fois que le chef de l'Etat voyait manœuvrer les groupes alpins dans la haute montagne, et sa présence n'a fait qu'ajouter à l'intérêt de ces opérations déjà fort remarquables en elles-mêmes. Les journaux politiques ont rapporté jour par jour les diverses étapes, les toasts et les mille incidents du voyage de M. Félix Faure dans la Haute-Savoie ; nous n'y reviendrons pas. Nous nous attacherons uniquement au côté militaire de ces manœuvres, dont nous chercherons à retracer ici les principaux épisodes¹.

Les manœuvres proprement dites ont duré trois jours, soit les 5, 6 et 7 août ; elles avaient pour théâtre la haute vallée de l'Arc, de Lanslebourg jusqu'aux forts de l'Esseillon, et le vallon de la Rocheure, impétueux torrent qui descend du Pas de la Rocheure et se termine dans l'Arc à Thermignon. Dès sa source jusqu'à Thermignon, l'Arc coule entre la chaîne frontière qui du Mont Iseran se dirige au sud vers le Cenis et le Fréjus, et une chaîne secondaire à peu près parallèle à la chaîne principale qui sépare la vallée de l'Arc de celle de la Rocheure ; de Lanslebourg, point de départ de la route du col du Cenis, l'Arc s'éloigne peu à peu de la frontière, flanqué sur sa rive gauche par les plateaux de l'Errelaz et de la Porteille, qui s'étendent entre la vallée et la frontière marquée par les cimes de la Petite Turra, de l'Haroz et du Mont-Froid. De Thermignon, l'Arc se dirige vers Modane ; entre Bramans et Villarodin, il passe au pied des forts de l'Esseillon et reçoit sur sa droite de nombreux torrents descendant des glaciers de la Vanoise.

Au point de vue de la défense de la frontière, la vallée de l'Arc est extrêmement importante ; parallèle à la frontière dans toute sa partie supérieure, c'est à elles qu'aboutissent les chemins qui descendent des cols du Mont-Cenis, du Pas de la Beccia, de Sollières, de la Rella, etc. ; c'est à une courte dis-

¹ *La Revue du cercle militaire*, nos des 7, 14 et 21 août, a donné de ces manœuvres un excellent compte-rendu qui nous a été très utile pour notre travail et auquel nous renvoyons le lecteur désireux de plus amples renseignements.

CARTE DES MANŒUVRES ALPINES FRANÇAISES DE 1897

REVUE MILITAIRE SUISSE

Echelle 1 : 80 000

PLANCHE XVII



tance de Modane que se trouve la tête du tunnel du Mont-Cenis qui débouche en Italie à Bardonnèche. Aussi les Français, comme les Italiens, ont-ils fortifié d'une façon très complète et très solide les débouchés du tunnel et des cols que nous avons énumérés.

Les Italiens tout particulièrement ont élevé dans cette zone des travaux de défense formidables ; le débouché du tunnel du Cenis est défendu par de nombreux ouvrages destinés à battre la sortie du tunnel et à couvrir de feux les issues des cols qui conduisent dans la vallée de Bardonnèche. Le plateau du Mont-Cenis au débouché du col est également pourvu de nombreux ouvrages, dont l'ensemble, commandant à la fois la route du Cenis et les chemins qui aboutissent des cols avoisinants constitue un véritable camp retranché.

Les Français, au lieu de fortifier directement les débouchés, des cols à l'exemple des Italiens, se sont bornés à fermer les vallées principales par d'importants ouvrages, tels que les forts de l'Esseillon dans la vallée de l'Arc ; ces ouvrages rendent ainsi impossible la marche en avant des troupes ennemis qui auraient réussi à refouler les détachements placés à l'extrême frontière et à descendre dans la vallée ; la place forte de Grenoble forme le noyau de la défense de cette partie de la frontière française.

Les troupes qui devaient prendre part aux manœuvres avaient été réunies à Lanslebourg et aux environs ; elles comprenaient dix bataillons d'infanterie et douze batteries d'artillerie. Les dix bataillons d'infanterie étaient fournis par neuf groupes alpins, soit huit bataillons de chasseurs et un bataillon du 97^e de ligne, plus un bataillon du 158^e régiment d'infanterie stationné à Modane¹. Chacun des groupes alpins était ac-

¹ L'expression de « chasseurs alpins », d'un usage si courant, a pu faire croire à certains de nos lecteurs que les « chasseurs alpins » forment une subdivision spéciale des troupes françaises et qu'eux seuls ont été entraînés pour le service de la guerre de montagne. Ce serait là une erreur. L'armée active comprend trente bataillons de chasseurs, dont sept ont été rattachés au XIV^e corps et cinq au XV^e. Ces derniers bataillons ne diffèrent en rien comme organisation des bataillons de chasseurs que l'on rencontre dans d'autres corps ; ce sont des bataillons de chasseurs ordinaires à qui l'on donne volontiers le nom de chasseurs alpins parce qu'ils sont recrutés dans les départements alpins et instruits spécialement en vue de la guerre dans les Alpes. Les sept bataillons de chasseurs affectés au XIV^e corps ne suffisant pas à la défense des divers secteurs alpins relevant de ce corps, on leur a adjoint des bataillons de ligne également instruits au service de la guerre de montagne. Ainsi le bataillon du 97^e de ligne qui a pris part aux manœuvres forme le groupe alpin n° 3 bis.

compagné de sa batterie et de son détachement du génie ; à ces neuf batteries, on avait ajouté une batterie montée du 2^e régiment d'artillerie occupant Lanslebourg pendant l'été et les deux batteries montées de 120 court qui forment le parc léger de Modane.

Aucune subdivision de cavalerie n'a pris part aux opérations.

Le général Coiffé, qui serait, en cas de guerre, appelé à prendre le commandement de l'armée des Alpes, dirigeait les manœuvres, auxquelles assistaient le général Billot, ministre de la guerre, ainsi que les généraux Zédé et Zurlinden, commandants des 14^e et 15^e corps.

Dès le 2 août au matin, les divers groupes alpins ont poussé des reconnaissances sur les emplacements qu'ils devaient occuper pendant les journées des 5, 6 et 7 août; la journée du 4 août a été consacrée à des travaux de propreté et à des inspections, de sorte que le 5 au matin les troupes, entraînées par deux jours de reconnaissances et au courant du terrain des opérations, étaient tout à fait prêtes à entrer en campagne.

Le thème de la manœuvre du 5 août était le suivant : un corps *Est* a franchi la frontière et occupe le plateau du Mont-Cenis, de la rive gauche de l'Arc à la rive droite du ravin de Bramans, les troupes qui opéreraient dans le secteur compris entre la rive gauche du ravin du Mont-Froid jusqu'au ravin du Planais étant supposées; un corps *Ouest* concentré sur la rive droite de l'Arc reçoit l'ordre d'attaquer le corps *Est* et de le rejeter au delà de la crête frontière ; effectivement le corps *Ouest* n'étendra pas ses opérations au delà du secteur compris entre la rive droite du ravin du Mont-Froid et le ravin de la Madeleine ; on suppose de plus que la première partie de la manœuvre est effectuée et que les avant-gardes du corps *Ouest* ont déjà franchi l'Arc. Le corps *Est*, sous les ordres du général Bruneau, comprend trois groupes alpins avec leurs batteries et leurs détachements du génie, plus une batterie de 8 de campagne. Le corps *Ouest* sous les ordres du général Robillard, est formé par 6 groupes alpins, 4 bataillon du 158^e d'infanterie et 2 batteries de 120 léger (12 pièces).

Le 5 août au matin, les troupes quittent les cantonnements et vont occuper les divers emplacements qui leur avaient été assignés. Le corps *Est* défend les pentes de Cugne, de la Grande Turra et du Grand-Coin qui sont l'objectif de l'attaque, le gros de l'infanterie occupant le pied du chainon de monta-

gnes formé par ces trois sommités, tandis que l'artillerie prend position en arrière sur les flancs de la montagne et sur l'éperon de la pointe de Cugne.

L'attaque disposait de beaucoup plus de troupes que la défense ; aussi elle aborda la position à la fois au centre et sur les deux ailes ; son mouvement en avant était soutenu par les deux batteries de 120 léger ; l'une de ces batteries était placée sur le plateau de Sardières sur la rive droite de l'Arc, à une altitude d'environ 1500 mètres ; elle était elle-même dominée et protégée par la seconde batterie dont quatre pièces occupaient la Turra d'Aussois (2304 m.) et deux la Loza (2407 m.) ; une bonne route conduit depuis les forts de l'Esseillon, qui ferment la vallée de l'Arc en aval de Bramans, à Aussois et de là à Sardières par Rossanches, ou à la Turra et à la Loza par les Arponts. Deux attaques tentées par le corps Ouest sur la gauche de l'adversaire aux chalets de l'Errelaz et à la Porteille, et sur sa droite par le Replat des canons¹ furent l'une et l'autre repoussées par les troupes du général Bruneau ; la manœuvre se termina par un assaut donné par les troupes de l'attaque sur les pentes de Cugne et de la Grande Turra. A 11 h. 25, le combat avait pris fin et les troupes se trouvaient massées sur un plateau au-dessus des chalets du Mont-Froid.

Le thème de la seconde journée était l'inverse de celui de la première ; le corps Est passait à l'offensive, tandis que le corps Ouest était chargé de défendre le passage de l'Arc et occupait à cet effet le plateau de Sardières et la rive droite de l'Arc jusqu'à Thermignon. Les deux batteries de 120 léger conservaient les positions de la veille. L'artillerie de l'attaque, placée soit sur les hauteurs en arrière de Bramans, soit sur les pentes du Mont-Froid, s'était donné pour tâche d'occuper et si possible de faire taire l'artillerie du plateau de Sardières de façon à permettre le passage de l'Arc aux divers groupes d'infanterie. Ce passage s'est effectué avec la plus grande précision : dès que le groupe d'extrême droite, chargé de s'emparer du pont de Bramans et de tourner par la gauche la position ennemie, eût franchi l'Arc, les autres subdivisions, espacées entre Bramans et Thermignon s'élancèrent à l'assaut des pentes du plateau de Sardières. Au moment où la défense, démasquant

¹ Le Replat des canons n'est pas indiqué sur la carte d'état-major française au 80 000^e; il se trouve à l'intersection des routes conduisant au col de Sollières et à la petite Turra.

les troupes qu'elle tenait en réserve dans la forêt des Arponts, opérait une vigoureuse contre-attaque pour rejeter l'assaillant sur la rive gauche de l'Arc, la sonnerie de *Cessez le feu* se fit entendre.

La journée du 7 août, qui a clôturé les manœuvres alpines, est de beaucoup la plus intéressante; les troupes du corps Ouest tout particulièrement ont fourni ce jour-là des marches très remarquables dans la haute montagne et sur les glaciers de la Vanoise. Les mouvements combinés ont été exécutés avec une parfaite correction, et les diverses subdivisions lancées à droite et à gauche de la colonne principale ont été exactes au rendez-vous; or rien n'est plus difficile à obtenir que l'exac-titude dans les opérations en montagne; l'imprévu surgit à chaque pas, les communica-tions entre les différents groupes opérant ensemble sont difficiles à maintenir et, à moins que l'on ne manœuvre dans un terrain où tous les chemins ont été reconnus à l'avance, il est à peu près impossible de faire aboutir un mouvement quelque peu compliqué.

Le corps Ouest, repoussé du plateau de Sardières, s'était retiré dans la vallée de la Rocheure et avait pris position à la hauteur des chalets de Chavières; il était composé de deux groupes alpins placés sous le commandement du général Lallement. Le corps Est avait pour tâche de le repousser dans le haut de la vallée et si possible de lui couper sa ligne de retraite sur Pralognan et la Tarentaise, en occupant avant lui le col de la Vanoise. Il comprenait les sept groupes alpins restant; les batteries de 120 et le bataillon du 158^e régiment d'infanterie qui avaient pris part aux opérations des deux premières journées ne parurent pas le 7 août. Le général Robillard, chef du corps Ouest, prend les dispositions suivantes: une colonne de droite, formée par deux groupes alpins, se dirigera de Lanslebourg sur Chavières par la Turra de Thermignon, la Fuma et les Pioux; cette colonne détachera sur sa droite deux compagnies qui monteront de Lanslebourg aux chalets de Pramiaz et de là par le col du Grand Vallon et le col de Lanseria (2892 m.) redescendront sur Chavières où elles rejoindront le reste de la colonne. La colonne du centre, comprenant également deux groupes alpins, marchera de Thermignon sur le chemin du col de la Vanoise, tandis qu'un troisième groupe ira par les glaciers et les escarpements de la Réchasse couper la retraite de l'ennemi au col de la Croix Vie.

Laissons ici la parole au correspondant militaire du *Temps* : « Les muletiers qui portaient mes dépêches à Modane quittaient la vallée de la Rocheure au moment où la colonne du centre venait de chasser l'ennemi des chalets de Chavières, où le 12^e bataillon qui avait couché aux bords du grand glacier de la Vanoise venait de traverser cette vaste étendue de glace et de s'élever sur la formidable aiguille de la Réchasse qui s'élance au-dessus d'escarpements gigantesques. Sa cime est à 3223 mètres.

» A 7 h. du matin on la voyait couronnée par un groupe de chasseurs dont les silhouettes se dessinaient nettement sur le ciel bleu. Du fond de la vallée à cette cime il y a une différence de niveau de 1200 mètres et c'est presque à pic. Tous les escarpements de la Réchasse se couronnaient peu à peu de la sorte.

» En même temps, la colonne du centre, poursuivant son succès des chalets de Chavières, refoulait successivement la défense, de position en position, par les pâturages de Lancerlia, un défileux rocheux, et le petit plateau de la Fontaine-Froide, puis le rejettait dans le vallon profond où la Rocheure roule des eaux bruyantes.

» L'ennemi s'installait alors sur la rive droite de ce torrent, envoyant des défenseurs jusque sur l'apre Rocher du Col, à 3159 mètres d'altitude, barrait le défilé de la Croix-Vié et allait même installer une batterie et des tirailleurs sur d'immenses éboulis au-dessous de la Grande Casse, formidable cime de glace haute de 3861 mètres. »

Délogées de la position de Chavières, prises en flanc par les subdivisions qui descendaient du col de Lancerlia, menacées sur leurs derrières par le 12^e bataillon, les troupes de la défense, après avoir défendu pied à pied la vallée de la Rocheure, se virent obligées de passer en hâte le col de la Vanoise et de battre en retraite sur Pralognan et la Tarentaise.

Les manœuvres alpines furent ainsi clôturées par l'occupation du col de la Vanoise par les troupes du corps Est ; elles avaient duré trois jours. Pendant le dernier tout particulièrement les troupes mises en présence ont fait preuve d'une remarquable aptitude aux manœuvres dans la montagne.

On a fait grand bruit en Suisse l'hiver dernier du passage des Mosses par un régiment d'artillerie de campagne ; il serait désirable, au point de vue de l'instruction de nos troupes, que

de pareilles manœuvres soient répétées plus souvent. Il est à regretter qu'à part certaines subdivisions de nos compagnies de fortresse, nous ne possédions pas de troupes spécialement entraînées au service dans la montagne. Le bataillon de ligne ne faisant pas partie des groupes alpins et qui avait pris part aux deux premières journées des manœuvres alpines françaises n'a pas paru le troisième jour, et cela sans doute parce qu'on ne l'estimait pas suffisamment apte aux marches dans la haute montagne à exécuter ce jour-là. Il serait ridicule de prétendre qu'un bataillon de nos milices, manquant absolument d'entraînement, aurait été mieux à la hauteur de cette tâche dont les groupes alpins se sont glorieusement tirés, mais devant laquelle un bataillon de ligne a dû reculer; et cependant, notre pays est, plus quaucun autre, destiné à la guerre de montagne. Les Alpes forment la majeure partie de nos frontières, et actuellement nous n'avons pas de troupes à opposer aux bataillons alpins de la France et de l'Italie.

Et d'ailleurs, à côté de l'entraînement, il faut considérer aussi cet autre facteur : *l'expérience de la montagne*. Elle ne s'acquière pas en un jour et seule la pratique de la montagne et de l'alpinisme peut la donner; à diverses reprises, on a conduit pendant des mois d'été des bataillons dans des cols et des traversées de montagnes allant jusqu'à 2000 et 2500 mètres d'altitude; moyennant les précautions et les mesures prises par les chefs, ils se sont tirés d'affaire. Autre chose serait de manœuvrer dans des passages difficiles, dans les neiges ou sur le glacier, à des altitudes supérieures à 3000 m. et là où le courage personnel, l'absence du vertige, l'endurance dans les marches dans la neige et sur le glacier, et la résistance au froid, sont des facteurs nouveaux non exigés en plaine.

Les éléments ne manquent pas en Suisse pour créer des troupes alpines; ils sont actuellement disséminés dans nos divers bataillons où leurs aptitudes spéciales demeurent inutilisées; en les réunissant et en leur donnant une instruction militaire spéciale, nous pourrions certainement arriver à d'aussi bons résultats que les pays qui nous environnent. Le goût de la montagne est inné chez nous, et en choisissant habilement les hommes qui seraient appelés à composer ces bataillons alpins, on serait certain au moment d'une mobilisation d'avoir en main des troupes qui auraient conservé le degré

d'entraînement acquis au service, des aptitudes suffisantes et l'expérience de la montagne.

Il existe en Suisse huit bataillons de carabiniers; ces hommes ont reçu la même instruction que le reste de l'infanterie et sont armés du même fusil; n'y aurait-il pas avantage à supprimer ces bataillons qui font double emploi avec les bataillons de fusiliers et à les remplacer par des groupes alpins? Les bataillons alpins seraient uniquement formés d'hommes ayant déjà l'habitude et l'expérience de la montagne, il n'en manque heureusement pas en Suisse; toutes les recrues d'une année, au lieu d'être réparties aux huit divisions, seraient groupées pour l'instruction et spécialement dressées aux marches et manœuvres en montagne; les cours de répétition de ces bataillons auraient également lieu dans les régions alpines frontières de leur rayon de mobilisation, que ces troupes apprendraient ainsi à connaître.

Cette simple réforme aurait le double avantage de ne pas grever d'un centime notre budget militaire, et de doter notre pays de quelques unités alpines capables de lutter contre les troupes qui, en cas de guerre, seraient les premières jetées sur notre frontière.

Jean SPIRO, lieut. d'art.

N O U V E L L E S E T C H R O N I Q U E

S U I S S E

† Colonel Rothpletz. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort du colonel Emile Rothpletz, d'Aarau, professeur de sciences militaires à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

Il était né le 22 février 1824, à Aarau. En 1870, il fonctionna comme adjudant du commandant en chef de l'armée fédérale. Il fut nommé colonel en 1875 et professeur à l'Ecole polytechnique en 1878.

Société centrale suisse de la Croix-Rouge. — La direction de la *Société centrale suisse de la Croix-Rouge* vient de publier un rapport sur son activité et sur celle des sections pendant les années 1895 et 1896.

La propagande en faveur de la Croix-Rouge n'a pas eu des résultats bien satisfaisants. De nouvelles sections cependant ont été fondées à